

Rapport 2021 : l'essentiel sur les inégalités au travail

2 juin 2021



Déjà, avant le début de la crise sanitaire, le mal-emploi (chômage, CDD et intérim) était très inégal. Le taux de chômage des ouvriers non qualifiés est cinq fois plus élevé (17,7 %) que celui des cadres supérieurs (3,5 %), selon les dernières données disponibles (Insee, 2019). Le diplôme constitue la fracture la plus grave. 15,8 % des non-diplômés sont au chômage. Ce taux est divisé par trois pour les détenteurs d'un bac + 2.

Chez les jeunes, l'absence de diplôme est encore plus handicapante : 28 % des actifs de moins de 30 ans qui n'ont que le brevet en poche cherchent un emploi. Lorsqu'ils travaillent, les jeunes sont de plus en plus souvent, et longtemps, en CDD ou intérim : chez les moins de 25 ans, plus d'un sur deux est en contrat précaire.

Les immigrés sont également en situation défavorable sur le marché du travail. Souvent moins diplômés, ils sont aussi victimes de discriminations à l'embauche, y compris de l'interdiction légale d'exercer certaines professions, appliquée aux personnes nées hors de l'Union européenne. 16 % des immigrés nés hors de l'Union européenne sont au chômage, deux fois plus que les Français nés en France. Lorsqu'ils travaillent, 59 % des immigrés sont à des postes d'employés ou d'ouvriers, contre 46 % des non-immigrés.



Les inégalités en matière de pénibilité physique du travail sont immenses, avec des conséquences souvent durables et graves sur la santé. Plus de 60 % des ouvriers ont un travail pénible physiquement, dix fois plus que les cadres supérieurs. Plus de 65 % des ouvriers respirent des fumées ou des poussières (contre moins de 10 % des cadres), et plus d'un sur deux travaille au contact de produits dangereux. Un ouvrier sur six est victime d'au moins un accident du travail chaque année, un risque quatre fois plus élevé que chez les cadres supérieurs.

Jeunes précaires



52,7 % des jeunes de 15 à 24 ans qui travaillent ont un contrat précaire en 2019, soit 5,7 points de plus qu'en 2009.

Produits dangereux



29 % des salariés travaillent au contact de produits dangereux en 2016. La proportion était de 28 % onze ans plus tôt.

Travail répétitif



42 % des salariés déclarent que leur travail est répétitif en 2016, soit 14,3 points de plus qu'en 2005.

Sources : Insee, ministère du Travail

Et demain ?

Les indicateurs du mal-emploi sont bouleversés par la crise sanitaire. Il est très difficile de tirer un bilan pour l'année 2020, et plus encore de repérer les effets de long terme du ralentissement économique en la matière. Au moment où nous achevons ce document, les phénomènes les plus massifs restent invisibles dans les chiffres du chômage.

L'amélioration de la situation de l'emploi est directement liée à la maîtrise de l'épidémie. Rien n'indique que l'on se dirige ensuite vers une réduction de la précarité et des inégalités dans l'emploi. La croyance des employeurs dans la valeur du titre scolaire est fortement ancrée en France. À long terme, la baisse du chômage et de la précarité dépendra à la fois des évolutions du droit du travail et d'un retour à une croissance durable.

Infographies / © Corinne Veron-Durand, seity.io, pour l'Observatoire des inégalités

Commander le rapport complet



Rapport sur les inégalités en France, édition 2021, sous la direction d'Anne Brunner et Louis Maurin, Observatoire

des inégalités, juin 2021.

176 pages.

ISBN 978-2-9553059-9-7

10 € hors frais d'envoi.

Également disponible en [version numérique à télécharger](#).

En cas de difficultés financières, vous pouvez demander l'envoi gratuit de l'ouvrage.

1

Emplacement :

[Accueil](#) > [Articles](#) > [L'essentiel](#) >

Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Rapport-2021-l-essentiel-sur-les-inegalites-au-travail>